Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de Question n° 228 la Commande Publique

DACP

REF: DACP2015036

Signataire: ED/ES/AR

Séance du Conseil Municipal du 17/09/2015

RAPPORTEUR: Anthony DAGUET

OBJET : Marché de fourniture de denrées alimentaires pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2016 à 2019. Approbation du projet de marché et autorisation de signature

EXPOSE:

Conformément aux conventions d'objectif et de financement signées entre la Caisse d'Allocations Familiale et la ville d'Aubervilliers, la participation financière demandée à la famille couvre une partie de la prise en charge de l'enfant pendant son temps de présence dans la structure, en ce qui concerne notamment les soins d'hygiène (couches, produits de toilette, etc.) mais aussi les repas. Il a été décidé pour répondre, au mieux aux besoins des enfants accueillis, de préparer les repas sur place dans quatre cuisines et de les livrer à en liaison chaude à trois cuisines satellites. Ainsi 55 000 repas enfants en moyenne sont préparés à l'année pour un coût de fournitures (hors dépenses de personnel) de 1.66 € à l'unité.

Le marché relatif à la fourniture des denrées alimentaires pour les établissements d'accueil du jeune enfant actuellement en cours arrive à échéance le 31 décembre 2015. Il y a donc lieu de lancer un nouveau marché pour répondre aux besoins inhérents de ces structures pour les quatre années à venir.

Afin de continuer à assurer ces prestations, il y a lieu de passer un marché sur appel d'offres européen conformément aux articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics (Décret n°2006-975 en date du 1^{er} août 2006 modifié portant Code des marchés publics), pour une durée allant du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2016, renouvelable par reconduction expresse trois fois au maximum. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2019 au plus tard.

Le marché est passé à prix unitaires et fera l'objet de bons de commandes, susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

LOT	Désignation	Montant minimum en € HT	Montant maximum en € HT
1	Viande fraîche de boucherie	5 000	40 000
2	Beurre, œufs, fromages, lait et dérivés	10 000	40 000
3	Epicerie et conserves	5 000	40 000
4	Fruits et légumes frais	10 000	40 000
5	Tous types de surgelés divers	5 000	40 000

La ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur toute la durée du marché, que sur le montant minimum de ce dernier.

Le montant maximum annuel au marché ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville d'Aubervilliers.

Le montant des dépenses réalisées étaient :

Pour l'année 2013 : Pour l'année 2014 :

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir, approuver le projet de marché relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2016 et 2019 et autoriser le Maire, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie à l'issue de la procédure, à signer les marchés subséquents avec les entreprises ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses.

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant : Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 17 SEPTEMBRE 2015

Présents :..... 34

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 septembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS:

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, LOGRE Benoît, BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS:

Mme MILLA Josiane Représentée par : M. Marc RUER Mme MBONDO Thérèse Représentée par : Mme Maria MERCADER Y PUIG Mme FAGARD Alice Représentée par : M. CECCOTTI RICCI Roland Mme RABAH Hanna Représentée par : M. SANON Guillaume Mme YONNET Evelyne Représentée par : M. LOGRE Benoit M. AIT- BOUALI Omar Représenté par : M. VANNIER Jean-Yves Mme VIGEANT Claire Représentée par : M. ZAIRI Rachid Mme LENOURY Nadia Représentée par : M. BIDAL Damien

Absents : Mme TLILI Leïla, MM. **TLILI Mohamed Fathi**, PLEE Eric, Mmes SIGNATE Rouguy, MM HAFIDI, RACHEDI, Mme ALVES.

Secrétaire de séance : Mme LE MOINE Sandrine

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF: DACP2015036

Signataire : ED/ES/AR

OBJET : Marché de fourniture de denrées alimentaires pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2016 à 2019. Approbation du projet de marché et autorisation de signature

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de marché,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 77,

Vu le budget communal,

Considérant que le marché relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant actuellement en cours, arrive à échéance le 31 décembre 2015, qu'en conséquence il y a lieu de lancer un nouveau marché pour répondre aux besoins inhérents de ces 8 structures pour les quatre années à venir.

A l'unanimité.

DELIBERE:

APPROUVE le projet de marché sur appel d'offres relatif à la fourniture de denrées alimentaires pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant passé pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, renouvelable par reconduction expresse trois fois au maximum. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2019 au plus tard.

Le marché est passé à prix unitaires et fera l'objet de bons de commandes, susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

LOT	Désignation	Montant minimum en € HT	Montant maximum en € HT
1	Viande fraîche de boucherie	5 000	40 000
2	Beurre, œufs, fromages, lait et dérivés	10 000	40 000
3	Epicerie et conserves	5 000	40 000
4	Fruits et légumes frais	10 000	40 000
5	Tous types de surgelés divers	5 000	40 000

AUTORISE le Maire, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie à l'issue de la procédure, à signer les marchés subséquents avec les entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Reçu en préfecture le : 18/09/2015

Publié le : 18/09/2015

Certifié exécutoire le : 18/09/2015

Ladjoint délégué

Anthony DAGUET

L'adjoint délégué

Anthony DAGUE